

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du mercredi 20 septembre 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 8

L'an deux mille vingt-trois le vingt septembre à 18 heures 35

Présents : 6

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Votants : 7

Pour : 7 Etaient présents : Laurent MASSON, Catherine GAUBERT, Valentin TRESY, Isabelle LELIARD, Dominique MONNIER, Pierre MIDOL.

Contre : 0

Abstention : 0

Absents excusés : Roger BRUN, Sonia FAGOT (donne pouvoir à Laurent MASSON)

Date de convocation :

14/09/2023

Secrétaire de séance : Isabelle LELIARD

Date d'affichage :

14/09/2023

OBJ.

TRANSFERT DE CHARGES A LA CLECT

Vu le CGI, et notamment l'article 1609 nonies C ;

Vu le CGCT et notamment l'article L5211-5 ;

Vu le rapport de la CLECT du 4 juillet 2023 portant évaluation des transferts de charges au 1^{er} janvier 2023 ;

Entendu l'exposé de M. Le Maire et des délégués de la commune au sein de la CLECT ;

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

1/ Arrête l'évaluation des transferts de charges à la date du 1^{er} janvier 2023 telle que retenue par la CLECT du 4 juillet 2023 portant évaluation des transferts de charges au 1^{er} janvier 2023 ;

2/ Charge le Maire de transmettre un extrait de la présente délibération au Président de la CCAPS.



Pour extrait certifié conforme

Le Maire MASSON Laurent



La Secrétaire de séance Isabelle LELIARD